



Faire sortir les chats dehors

Par Kaen

Bonjour,

Mon voisin m'engueule parce que je fais sortir mes chattes dehors. J'ai horriblement peur de lui (j'ai horreur qu'on m'engueule), du coup j'ai séquestré mes chattes chez moi.

Sauf que maintenant, c'est les membres L214 (une association végane) qui m'engueulent grave en me disant que je fais de la maltraitance animale parce que je ne fais plus sortir mes chattes dehors....
Et donc, L214 m'ordonne de faire sortir mes chattes.

Je suis pris entre deux feux, je ne sais pas quoi faire..

Étant autiste, mon pôle psychiatrique (dont mon tuteur) me disent qu'il est interdit de faire sortir les chats dehors, et que je me dois de les garder enfermer.

Mon voisin m'a déjà dit que si je fais sortir mes chattes, il les tuerait avec de la mort au rat ni vu ni connu.
Mais L214 me dit que s'il fait ça, alors il se fera attaquer en justice

Qu'est-ce que je dois faire ? Que dit la loi en vrai ? Je suis perdu, et j'ai vraiment très peur de me faire engueuler, c'est ma plus grande phobie..... je fais sans arrêt des cauchemars de mon voisin la nuit (je rêve qu'il m'engueule)

Cordialement, Kaen

Par AGeorges

Salut Kaen,

Les chats ne sont pas des animaux qui ont un besoin impératif de sortir. Il suffit que votre lieu de vie soit aménagé pour eux. S'ils ne manifestent pas l'envie de sortir, ce n'est pas nécessaire. Il peut y avoir un temps d'accoutumance quand vous changez leur habitudes.

Il me semble que L214 n'est pas bien au courant pour les chats. Et de toutes façons, ils n'ont rien à vous dire ni à vous menacer. Sinon, appelez la police.

Par yapasdequoi

Bonjour,

Les chats sont très heureux en intérieur, il suffit de bien connaître leurs besoins : du calme pour la sieste, une litière propre dans un coin tranquille, à boire et à manger et de temps en temps un petit jeu avec un plumeau ou une souris au bout d'une canne à pêche.

Si besoin il y a des sprays apaisants pour aider les chats à s'habituer à un espace plus restreint.

Il y a même des vidéos spéciales pour chats avec des oiseaux et des souris et des bruitages très captivants.

Posez la question à votre vétérinaire. Les chats qui sortent sont bien plus en danger d'accident ou d'attraper des maladies (sans parler du voisin agressif)

Ne vous laissez pas impressionner par L214 ou quiconque.

Bonne ronronthérapie.

Par jodelariege

bonsoir

on peut avoir toute sorte de réponse sur ce sujet.....

il n'y a aucune loi qui interdit de laisser sortir son chat dehors

pour ma part j'ai des chats de puis 40 ans et ils sortent ou sont tous sortis dehors dans la mesure ou ils ne font pas de dégâts vous pouvez laisser vos chats dehors

Par yapasdequoi

Dans le cas d'un voisinage hostile, c'est quand même dangereux de les laisser se promener.

Après chacun décide ...

Par jodelariege

bonsoir

on peut avoir toute sorte de réponse sur ce sujet.....

il n'y a aucune loi qui interdit de laisser sortir son chat dehors

pour ma part j'ai des chats de puis 40 ans et ils sortent ou sont tous sortis dehors dans la mesure ou ils ne font pas de dégâts vous pouvez laisser vos chats dehors

vous pouvez lire aussi cet

article:<https://www.bienpublic.com/grand-dijon/2012/10/06/chats-en-liberte-que-dit-la-loi-francaise>

Par jodelariege

dans le cas d'un voisinage hostile il faut s'occuper de ce voisinage hostile: ce voisinage hostile peut être condamné pour maltraitance animale....

Par yapasdequoi

oui bien sûr. Mais quand le chat est mort il est mort.

Dans mon coin ils tirent sur les chats ...

Par jodelariege

vous n'avez pas de chance

Par TUT03

Bonjour

pour en arriver à dire que maintenir vos chats en intérieur est de la maltraitance, il faut savoir combien de chats vous avez et si vous leur donnez tous les soins nécessaires (alimentation suffisante, eau propre, litière propre...)

comment et pourquoi l'association L214 est informée de ce qui se passe dans votre logement ?

Par janus2

Bonjour,

Même question, que vient faire L214 dans cette histoire ?

Par Kaen

Bonjour, merci beaucoup de vos réponse, je m'attendais à me faire engueuler ici aussi :/

Je suis surtout venu ici pour être rassuré par rapport à la loi sur le droit de faire sortir les chats ou non. Vu que c'est un forum juridique. Je ne voulais pas faire de hors-sujet désolé.....

Et là j'angoisse énormément, parce qu'un membre L214 (qui est juriste) va venir engueuler mon voisin... aujourd'hui à 18 heure.

Bien qu'il soit juriste, je préfère avoir un avis extérieur (sur le droit de faire sortir ses chats).. d'où la raison de ma venue ici

J'ai 5 chattes, et ma maison (plein pied) comporte seulement salon - cuisine - toilette.

À leur disposition:

- Arbre à chat grand jusqu'au plafond avec hamac à chat
- Lit superposé + plein d'endroit où elles peuvent grimper au plafond.
- Des jeux + griffoir.
- 3 litières - plusieurs gamelle - plusieurs endroit où boire

Mes chattes sont parfaitement propre et bien élevée (elles ne font jamais de dégât), mais par contre quand elles ne peuvent pas sortir, elles sont en colère et me provoquent

=> Miole pour me faire venir afin de pisser contre le mur devant moi (pur provoc)

=> Déchire les murs avec les griffes (provoc)

=> Abîme la porte d'entrée avec les griffes en s'acharnant dessus

=> Se mettent à se battre entre elles

=> Se vengent sur la nourriture, et donc elles vomissent partout

Pourquoi L214 ? (quand je dis L214, je parle seulement des membres L214, et non pas l'asso en elle-même)

Eh bien c'est simple, je suis autiste et dès que je rencontre des gens gentils, on me fait instantanément confiance (je ne sais pas pourquoi) et on veut me surprotéger.

Et à l'inverse, il y a également plein de gens qui essaient de me manipuler et me font faire des choses que je ne veux pas faire (style m'emmener quelque part, me faire du mal physiquement comme les "jeux" de mutilation, etc). Je ne suis pas capable de m'affirmer ou de dire non, j'ai vraiment trop peur des gens que je me sens obligé de toujours dire oui à tout, même pour des choses que je ne veux absolument pas faire

Et du coup, quand j'ai rencontré le collectif L214 de ma ville il y a plusieurs années, on m'a direct pris sous leur aile, et on me surprotège. On m'appelle pour prendre de mes nouvelles pour savoir comment je vais, on m'invite à des moments conviviaux, on m'aide dans mes projets pro et personnels, on me fait rencontrer d'autres autistes de leur connaissance, on m'accompagne en parlant à ma place aux gens (banque, école, ...), ça appelle mon tuteur en cas de problème et plein d'autres choses

Bien entendu je suis suivi par un psychiatre, etc mais voilà

Par AGeorges

Bonsoir Kaen,

D'abord, ici, personne ne vous engueule. Ceux qui vous répondent peuvent vous poser des questions pour mieux comprendre et vous faire des recommandations bien adaptées à votre situation.

En plus, pour le sourire, disons que quand on eng.. quelqu'un par écrit, on met son texte en gras ou en majuscules !

Quelques remarques qui ne sont pas des engueulades :

- de la description de votre appartement, je déduis que cinq chattes, c'est un peu trop. Il serait bien de ne pas dépasser 2 ou 3.

- Vos chattes ont été habituées à sortir. Il ne faut donc pas les en priver, au moins pendant la belle saison. Si vous voulez savoir où elles sont, peut-être vous pouvez trouver un collier avec une sorte de bip. Peut-être vous pouvez les laisser sortir la nuit quand le voisin dort ou quand il n'est pas là.

- Si vous les nourrissez bien avant qu'elles sortent, elles se promèneront dans le 'territoire' auquel elles sont habituées et ne chercheront pas de nourriture. Il y a donc moins de risque qu'elles absorbent les pièges du voisin.

Vous pouvez aussi les sortir une par une avec une laisse.

Pour ce qui VOUS concerne, vous avez déjà un tuteur. Ne laissez pas chaque personne que vous rencontrez avoir de l'emprise sur vous. Si vous n'arrivez pas à le dire, mettez une ficelle autour de votre cou avec un carton caché sur lequel il est écrit NON MERCI. Et montrez-le à ceux qui veulent absolument vous aider alors que vous ne demandez rien.

Petite histoire rigolote :

- une dame âgée est debout au bord du trottoir. Un passant arrive, prend la dame par le bras, elle résiste, mais le monsieur l'entraîne et lui fait traverser la rue.

- Puis le monsieur dit "on dit merci à qui ?"

- ET la dame répond, "mais je ne voulais pas traverser, j'attendais mon petit-fils qui doit me prendre en voiture.

ET donc, ne laissez pas les membres de L214 vous faire traverser la rue si vous voulez rester sur le trottoir.

Par Kaen

Oui je comprends